

Rédaction et administration Casier postal : 85 Haute-Ville, QUEBEC. Abonnement : \$2.00

LE CRI DE QUÉBEC

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Si les conservateurs attaquent, il faut bien qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNÊTE ET VRAI

Rédigé en collaboration

LE CANADA AURA LA RÉCIPROCITÉ S'IL LE VEUT

JAMAIS NOTRE PAYS NE FUT SI PRÈS DU PACTE RÉCIPROCAIRE

Le capital américain, attiré par nos ressources, ne viendra librement qu'après la démolition du tarif Fordney - Les hommes d'affaires américains désirent une baisse des douanes de l'oncle Sam à la frontière canadienne - L'embargo sur notre électricité n'as pas de sens sans la réciprocité - La haute protection serait la mort de notre commerce et de notre industrie - Un mot sur les hérésies du Chronicle-Telegraph.

(CINQUIÈME ARTICLE)

Je débute ce cinquième article avec une certaine amertume. Ayant aperçu, au cours de cette étude où j'ai mis tout le sérieux de mon esprit et toute la sincérité de mon cœur, la voie véritable vers laquelle il est nécessaire d'orienter les destinées canadiennes, c'est avec un élan profond que j'entends des voix de chez nous, des compatriotes, prêcher une doctrine de dépression et de ruine. De tous ces hustings où résonne le cri protectionniste part aujourd'hui une semence de désastre et de désespoir. On voudrait ligoter la liberté du commerce, fermer sans retour le marché des États-Unis, réduire notre industrie à la seule clientèle canadienne, qui est insuffisante, élever le coût de la vie sur toute la ligne, rançonner le peuple au moyen de l'impôt douanier pour favoriser quelques entreprises, livrer ce jeune pays à une espèce d'association de vampires dont le rôle est d'écumer les deniers populaires et de verser une obole au trésor électoral de politiciens sans conscience, sans principes, et sans foi publique. Et dire que ce sont des personnes prétendues honnêtes, des aspirants aux plus hautes fonctions, qui donnent dans cette turpitude démagogique, dans ces théories perverses qui, si on les appliquait, retarderaient de cent ans notre progrès économique. Dieu merci, le peuple ne boira pas ces hérésies formidables. Le bon sens éloignera de sa lèvre le calice où des pervers, des ignorants ou des imbéciles ont versé le poison et la misère.

Je débute ce cinquième article avec une certaine amertume. Ayant aperçu, au cours de cette étude où j'ai mis tout le sérieux de mon esprit et toute la sincérité de mon cœur, la voie véritable vers laquelle il est nécessaire d'orienter les destinées canadiennes, c'est avec un élan profond que j'entends des voix de chez nous, des compatriotes, prêcher une doctrine de dépression et de ruine. De tous ces hustings où résonne le cri protectionniste part aujourd'hui une semence de désastre et de désespoir. On voudrait ligoter la liberté du commerce, fermer sans retour le marché des États-Unis, réduire notre industrie à la seule clientèle canadienne, qui est insuffisante, élever le coût de la vie sur toute la ligne, rançonner le peuple au moyen de l'impôt douanier pour favoriser quelques entreprises, livrer ce jeune pays à une espèce d'association de vampires dont le rôle est d'écumer les deniers populaires et de verser une obole au trésor électoral de politiciens sans conscience, sans principes, et sans foi publique. Et dire que ce sont des personnes prétendues honnêtes, des aspirants aux plus hautes fonctions, qui donnent dans cette turpitude démagogique, dans ces théories perverses qui, si on les appliquait, retarderaient de cent ans notre progrès économique. Dieu merci, le peuple ne boira pas ces hérésies formidables. Le bon sens éloignera de sa lèvre le calice où des pervers, des ignorants ou des imbéciles ont versé le poison et la misère.

Même le Chronicle-Telegraph ! Par malheur, l'aberration n'est pas uniquement du côté de nos adversaires. Un journal sympathique, le Chronicle-Telegraph, s'en prenait la semaine dernière à la présente série d'articles, prétendant que je me fais le champion d'hérésies dangereuses. Le confrère n'apporte absolument aucun argument contre les solides principes établis, antérieurement en ce journal. En réalité, je le mets au défi de me réfuter. Mais, pour se donner un certain air avantageux, il dénature ma pensée et déclare faussement que je prêche le libre-échange absolu. Ce n'est pas exact : je prêche le libre-échange réciprocaire, tel que le veulent les provinces maritimes, le Québec, le Manitoba, l'Alberta, la Saskatchewan, et l'immense majorité des hommes sensés de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. Or, je suis prêt à rencontrer n'importe qui, en champ clos, sur la question de la réciprocité. Mais les protectionnistes, eux, ont des arguments qui ne tiennent pas debout et ne répondent à aucune objection. Leur programme est ruineux, injuste, malhonnête et absurde. "D'un côté d'une frontière imaginaire, dit le Chronicle-Telegraph, voici les États-Unis avec une population d'environ 120 millions d'âmes, où le développement a atteint l'extrême limite, où la production se fait sur une grande échelle et à un prix de revient minimum ; une population qui, en outre, constitue un marché domestique d'une intensité telle que les manufacturiers américains peuvent faire du "dumping" sur n'importe quel marché étranger et à un prix purement nominal si cela fait leur affaire. "De l'autre côté de cette frontière imaginaire, voici le Canada avec une population de moins de dix millions d'âmes, dont les industries sont loin de leur plein développement et fonctionnent à un prix de revient comparativement élevé, dont le marché ne peut absorber toute la

Je débute ce cinquième article avec une certaine amertume. Ayant aperçu, au cours de cette étude où j'ai mis tout le sérieux de mon esprit et toute la sincérité de mon cœur, la voie véritable vers laquelle il est nécessaire d'orienter les destinées canadiennes, c'est avec un élan profond que j'entends des voix de chez nous, des compatriotes, prêcher une doctrine de dépression et de ruine. De tous ces hustings où résonne le cri protectionniste part aujourd'hui une semence de désastre et de désespoir. On voudrait ligoter la liberté du commerce, fermer sans retour le marché des États-Unis, réduire notre industrie à la seule clientèle canadienne, qui est insuffisante, élever le coût de la vie sur toute la ligne, rançonner le peuple au moyen de l'impôt douanier pour favoriser quelques entreprises, livrer ce jeune pays à une espèce d'association de vampires dont le rôle est d'écumer les deniers populaires et de verser une obole au trésor électoral de politiciens sans conscience, sans principes, et sans foi publique. Et dire que ce sont des personnes prétendues honnêtes, des aspirants aux plus hautes fonctions, qui donnent dans cette turpitude démagogique, dans ces théories perverses qui, si on les appliquait, retarderaient de cent ans notre progrès économique. Dieu merci, le peuple ne boira pas ces hérésies formidables. Le bon sens éloignera de sa lèvre le calice où des pervers, des ignorants ou des imbéciles ont versé le poison et la misère.



Ne voulant pas lâcher L.-G. Belly dans la campagne, Ci-Git Lockwell met au vert l'ancien collègue de M. Monty.

Billet de la semaine

CHEZ FIGARO

Depuis que les femmes se font raser l'occiput les hommes n'ont pas besoin d'être pressés pour passer chez le coiffeur. Lorsqu'ils entreprennent de tailler la chevelure blonde d'une soubrette, certains figaros ont des attentions presque coupables. Ce sont de délicats coups de ciseaux entre deux sourires et des conversations traînantes sur la température qu'il a fait la semaine dernière, celle qu'il fait présentement ou qu'il fera demain. Et pendant que le coiffeur va d'une boucle à l'autre avec mille précautions infinies, nous attendons, un journal à la main, que notre tour vienne. Qu'est-ce que cela sera lorsque nos belles - le seront-elles encore ? - se feront raser la moustache et la barbe ? Car, cela viendra. Un médecin américain disait dernièrement que chez les femmes qui se coupent les cheveux un abondant duvet vient très souvent décrire une ligne sombre sur la lèvre supérieure. Sans être un expert averti, j'ai déjà remarqué que cet Esculape n'avait pas tort. De la lèvre supérieure au menton, puis à la joue gauche à la joue droite - on ne joue pas - il n'y a pas loin. Ce sont les barbiers qui en profiteront. Nous comprenons qu'ils préfèrent cent fois mieux tripoter la figure d'Ève que de raser le cuir facial de ces pauvres hommes. Les ateliers de coiffeur deviendront des rendez-vous à la mode : "Je vous rencontrerai chez le barbier, mademoiselle." Déjà, on s'habitue à voir les jeunes filles occuper les chaises où depuis tant d'années les figaros basculent leurs masculins clients pour les raser. Elles prennent nos places sans gêne aucune et dirigent d'un geste élégant le travail du coiffeur. Elles veulent que leurs cheveux soient ni trop courts ni trop longs, qu'ils descendent régulièrement le long de leur chef "tenez, comme cela... coupez-les jusqu'ici... non, jusque là". Et ce sont des explications à n'en plus finir. C'est tout de même un sujet de distraction, pour nous, qui, impatientes, attendons notre tour de monter sur la chaise. CRISPIN.

À DROITE ET À GAUCHE

A Saint-Anselme, le discours d'un jeune conservateur fut tellement chaleureux que les sapins en prirent feu. * * * Ceux qui ne peuvent enflammer les auditoires enflamment les sapins. * * * Il y aurait en plus de crêpement à l'Assemblée de Saint-Roch si, au lieu d'un auditoire, il s'y fût trouvé une halle combustible. * * * L'hon. M. Fauffil prétend que c'est l'impérialisme de Laurier qui a conduit Meighen et Sir Sam Hughes sur les sentiers de la guerre. Nous avons toujours pensé, nous, que ces deux bonhommes n'avaient pas besoin de Laurier pour saigner le Canada à blanc pour le salut de la vieille Albion, notre belle-mère approvoisée. * * * Et puis, on a accusé aussi Sir Wilfrid d'être annexioniste, en 1911. Mais comme il est impossible d'être à la fois impérialiste et annexioniste, il y a quelque chose qui ment. * * * Ce quelque'un, c'est le parti conservateur en bloc. Tous les chefs tory mentent. * * * Ci-Git Lockwell trouve que l'hon. M. Bély, ancien collègue des Monty et des Fauteux, n'est pas montrable. Il l'empêche de battre la campagne comme on fait pour un vieux cheval fourbu. * * * Par ses fières déclarations, l'hon. Macenzie King rabat la morgue de Meighen, alias \$2,500,000 de dettes. * * * Le président des manufacturiers canadiens est un gros marchand. C'est au nom de l'intérêt personnel qu'il sollicite la haute protection. Le maladroit ! Il devrait comprendre que seule la réciprocité ferait prospérer ses affaires. Tout le monde admet que les taxes douanières élevées ruinent le cultivateur. Or, M. Fortier vend surtout aux cultivateurs. S'il appauvrit les cultivateurs, il s'appauvrit lui-même. Au contraire, donnez aux agriculteurs le marché américain, où se trouvent 120 millions de consommateurs. C'est la richesse du sol, c'est aussi la richesse du président des manufacturiers. * * * Mais il est des hommes à qui l'honneur discutable d'une petite présidence fait perdre la raison. "Quos vult perdere Jupiter prius dementat." * * * Ceux qui, aujourd'hui, ne voient pas l'urgence nécessaire d'un mouvement réciprocaire sont dans l'erreur. * * * Sir Wilfrid Laurier n'a cessé, au cours de toute sa carrière, de tendre vers un échange plus libre, et, finalement, vers la réciprocité. L'événement admettait, ces jours derniers, que le règne du grand Canadien fut le règne de la paix, de l'ordre et de la prospérité. Pourquoi, dans ce cas, abandonnerions-nous son programme réciprocaire, qui était le dirigeant couronnement de sa merveilleuse politique ? * * * Maintenant que Laurier est mort, nombre de ses anciens adversaires, ne tarissent pas de louanges à son égard. Ils se conviennent de

M. SAUVÉ TROUVE QUE MEIGHEN EST UN ARTICLE PEU RECOMMANDABLE

Il n'en dit rien de bon en public de peur de déprécier son parti - Le passé de l'homme lui fait peur - Seulement, on ne peut croire en la sincérité de son officielle abstention

M. Arthur Sauvé, chef du parti conservateur de la province de Québec, met les bleus du fédéral dans une situation gênante. Il s'abstient de paraître aux côtés de M. Monty et se garde bien de souffler mot de M. Meighen. Mis en demeure d'expliquer son étrange conduite, il fait une réponse plus étrange encore : "Les partis provinciaux sont autonomes". D'accord, mais depuis quand l'autonomie empêche quelqu'un de s'occuper des problèmes nationaux ? Depuis quand la liberté d'une organisation prohibe-t-elle la collaboration aux affaires publiques ? Que M. Sauvé ne tente plus ce subterfuge. Pour qu'il se tienne sous la tente, lui le politicien de toutes les sauces, il faut de graves motifs. Si le ministre de la dette de guerre était un capital pour lui, si sa politique pouvait profiter à son prestige et à son influence, si en un mot, on pouvait lui passer les clefs avec autant de sécurité qu'à M. Duranleau, vous verriez notre chef de l'opposition sortir l'un de ses plus magnifiques manifestes en faveur d'Arthur Meighen, "sauveur de la patrie", "ennemi de l'impérialisme", "père et protecteur de l'illustre Sir Sam Hughes". Mais voilà, M. Meighen est déconsidéré à tout jamais dans la province de Québec. Les électeurs des Sauvé, des Bray, des Duranleau, des Patenaude, des Renaud-la-Fale et des Camilien Houle ont gardé cuisante en leur cœur la mémoire des hommes néfastes qui firent du Canada un vulgaire entrepôt de l'empire. Prendre fait et cause pour Meighen et ses lieutenants, en cette province, c'est accomplir un suicide politique. Or, M. Sauvé n'a nulle envie de se suicider. Pourtant, on discerne une certaine lâcheté dans la conduite du chef de l'op-

position provinciale. Lui qui se vante si souvent de son indépendance d'idées, pourquoi ne guiderait-il pas, de sa voix autorisée, les électeurs de Québec ? Ou M. Meighen est recommandable ou il ne l'est pas. Dans l'affirmative, il est du devoir de M. Sauvé, il semble, de dire franchement ce qu'il en pense ; s'il ne l'est pas, - tout le monde admettra, même les plus tolérants, qu'il ne l'est pas, - notre leader bien est tenu d'en avertir ses compatriotes. Il y a là une question d'intérêt national devant laquelle un homme disposant de quelque influence ne doit pas rester indifférent. Comprendre autrement son devoir, c'est être totalement dépourvu du sens de ses responsabilités. Alors, pourquoi M. Sauvé ne parle-t-il pas ? Parce qu'il a peur de compromettre son parti en l'accolant à une clique qui a perdu irrémédiablement la confiance des Canadiens. Cette peur n'est pas favorable à l'accomplissement d'un devoir sacré envers l'Etat : elle est l'esclave de quelques ambitions mesquines, d'intérêts personnels, de bonhommes qui n'ont cure que de leur ventre. Qu'on n'essaye plus de nous leurrer. La vérité, c'est que M. Sauvé est un bleu à Ottawa comme à Québec, qu'il approuve dans le fond de son cœur les efforts de la démagogie tory contre l'œuvre libérale, qui est une, canadienne dans le sens le plus large du mot, qu'il serait heureux de voir revenir à Ottawa les individus qui ont commencé notre ruine et qui voudraient maintenant terminer leur besogne en consommant la banqueroute nationale. Ces attaches sont publiquement inavouables. On ménage encore la chèvre et le chou. SINCERE.

FIÈRES DÉCLARATIONS DE L'HONORABLE M. KING

Il n'appartient pas à M. Meighen de dicter la date de dissolution - Un mot d'histoire

Ottawa. "Il appartient au gouvernement fédéral de décider s'il devra être tenue une autre session parlementaire, et nous n'entendons pas être forcés de dissoudre le parlement pour plaire au chef de l'opposition et à sa presse," a déclaré le premier ministre King à la Presse Canadienne, hier soir. Dans cette déclaration, M. King fait allusion aux discussions publiques qui se poursuivent depuis quelque temps déjà sur la possibilité d'avoir des élections générales cette année. "La responsabilité d'administrer les affaires nationales nous a été confiée par le peuple", ajoute le Premier Ministre. "Nous l'avons exercée, en dépit des circonstances difficiles dans lesquelles nous sommes trouvés, d'une manière qui, je crois, nous a acquis dans une mesure sans cesse croissante, la confiance du public. Dans les circonstances actuelles, la responsabilité de conseiller la dissolution nous semble être aussi grande que celle de conserver le pouvoir malgré les difficultés que nous éprouvons nécessairement. Lorsque nous aurons raison de croire qu'il existe des considérations nationales assez impératives pour nécessiter un appel aux électeurs, je n'hésiterai pas à mettre Son Excellence le Gouverneur-Général au courant de ces raisons, et à demander la dissolution du Parlement. Lorsque cette heure sonnera, je serai également prêt à fournir mes raisons au public." Dans la même déclaration le Premier-Ministre parle en détail de la situation politique. Bien que ne formulant pas de déclaration spécifique sur l'intention du gouvernement de convoquer ou non une autre session avant de recommander la dissolution, M. King fait observer que le gouvernement s'est présenté pour la première fois devant le Parlement avec une majorité d'une voix avant la nomination du Président de la Chambre. "Aujourd'hui", ajoute M. King, "après quatre sessions et 41 élections complémentaires,

le gouvernement possède une majorité d'une voix sans compter le Président de la Chambre. Ceci n'a certes pas l'air d'un manque de confiance de la part de l'électorat pouvant nécessiter une élection générale avant une autre session." Il fait ensuite remarquer que M. Meighen, lors de la démission de Sir Robert Borden au mois de juillet 1920, n'hésita pas à former un gouvernement conservateur et à garder le pouvoir un an et demi sans y être autorisé par le peuple. "Il n'appartient pas à M. Meighen de nous dicter l'époque de la dissolution", conclut M. King. Le texte de la déclaration fournie par le chef du gouvernement se lit comme suit : "Il est dans mes habitudes chaque année, dès que les circonstances me permettent de le faire après la prorogation du Parlement, de faire la revue du travail accompli durant la session devant les électeurs de ma division. J'ai toujours, à la suite de ce premier discours, prononcé plusieurs autres allocutions dans diverses parties de la province et du Dominion. J'entends suivre cette pratique cette année, et actuellement je suis en communication avec mes amis de North-York afin de fixer une date et un endroit propices pour une telle assemblée. Il n'a pas été possible d'organiser cette réunion plus tôt. La dernière session parlementaire a été longue et des plus ardues. Elle a été suivie par la conférence des Indes Occidentales, et nous avons atteint la mi-juillet avant d'avoir pu donner l'attention voulue à plusieurs questions résultant du travail sessionnel et qui avaient été laissées de côté pour être traitées une fois le Parlement prorogé. Nous ayons de plus sur les bras des masses de correspondance accumulée à laquelle il nous fut impossible de répondre durant la session. Ce n'est que ces derniers jours que j'ai pu conférer avec mes collègues du cabinet et nos

Suite à la page 4

Suite à la page 4

Suite à la page 4

UN VOYAGE DE PECHE

Ce n'est pas du pêcheur des Laurentides que le chantage des gneux aurait osé dire :

Tout le long de la journée, O destin, tu leur promets La douce proie ajournée, Qu'ils n'attrapent jamais, Et pas un ne s'en indignent, Pas un ne songe à partir ! Car le pêcheur à la ligne Vit et meurt vierge et martyr.

Pêcher, pour nous, c'est la conquête certaine du nageur limoneux qui se démène éperdument au bout d'une ligne frémissante, c'est la senteur saline du poisson froid qui s'exhale d'un palet secoué de frémissements, c'est la vision de l'eau qui s'argente au saut d'une truite mouchetée happant un papillon, c'est l'émot continue du cœur qui bondit à la molle vibration du jonc qui bat dans la main comme un muscle vivant.

Nos Laurentides sont constellées de lacs. Elles sont peuplées de miroitements d'éméraude, comme ces reines fabuleuses dont les bras étaient lourds de pierres précieuses. Et tous ces reflets où le soleil se décompose comme dans un prisme flottant sur les vagues innombrables des verdure ; il s'en échappe des fraîcheurs douces, des souffles dont on aime à s'imbiber et des murmures coupés de silences qui font que l'on s'y sent balancé entre une chanson et un rêve, ineffablement. C'est vers eux que l'on fuit, chaque fois que d'après travaux nous ont encreusés des lobes et que le besoin d'un bain de cerveau nous pousse aux atmosphères filtrées par les aiguilles des pins et sur les sommets purifiés. C'est là que l'on prend contact avec l'habitant des ondes et que l'on devient pêcheur à la ligne, peut-être vierge, mais non pas martyr.

Il n'y a pas longtemps, un ami me demanda à brûler-pourpoint : —Viens-tu pêcher au Club J... ? —Y a-t-il du poisson au Club J... ? —Je te promets une pêche de Tibériade, quelque chose de biblique, dans l'eau populaire de quarante lacs qui nous contemplant. —J'embarque dans ton projet... A quand le voyage ? —Samedi matin, par le premier train.

Le jour convenu, bottés, sanglés, armés de cannes, panier en bandoulière, rébarbatifs et conquérants, nous flions vers les hauteurs. Nous descendons à une gare minuscule, à la lisière d'un bois épais où plusieurs sentiers vrillent dans la froidaison. Un guide nous conduit au "camp" de mon hôte, habitation qui tient le milieu entre la hutte et la maison, bâtie de troncs d'épinettes équarris à la hache et taponnée d'étope rousse. Une longue véranda couverte de toile à voile lui donne l'aspect d'un chalet de villégiature. On l'a planté pittoresquement au bout d'un lac qui a la forme d'une noix longue.

Nous déposons nos sacs de provisions, reposons dix minutes, puis, vogue la nacelle ! Nous emmanchons nos cannes et, montés sur une fine "Vacherons", nous flions à l'aviron, en chantant :

Vacherons Lâchez, Cendils nos appas.

Vette variante de "Bergère légère" nous met en gaité, et c'est au milieu d'un débordement de belle humeur et de propos bisocornus qu'on arrive à la place où l'amiral X, grand pêcheur devant le Seigneur, il y a un an presque jour pour jour, prit une truite miraculeuse, qui pesait huit livres et qui traitait comme un boeuf. Nous faisons halte. Deux pierres nous servent d'ancre.

Puis, immobiles et parlant bas, nous commençons à moucher. Pas loin, un poisson saute en faisant un petit bruit semblable à la note courte et étouffée d'un instrument à corde. Tout à coup, vian ! Un hameçon est touché, la mouche zigzague vers le fond, la ligne frissonne. Le pêcheur lâche un juron de joie, un de ces jurons formidables et polissons, qui exultent. Il tourne, il "embobine" son fil, tandis que sa canne s'agit, se plie, se redresse, puis se replie, jusqu'à ce que, enfin, le poisson fleur d'or et de brun, frétillement frétillement, tombe à nos pieds dans un ruisseaulement de moule. Sa queue bat comme une hélice dans la mince couche d'eau qui nous éblouisse. C'est enivrant.

A mesure que le soir descend, le poisson monte. Les couleurs du couchant sont flammées par le lac plan, où nous voyons passer toutes les nuances. On y voit du rouge teinté de sang, du vers, du violet, de l'indigo et du noir mat comme du velours. La truite se fait plus violente. Ici et là elle crève violemment le silence et brise d'un bond le miroir il guide qui bête sur elle, et, de minute en minute, au bout du fil frémissant, se débat la proie nerveuse et agonisante, sous le reflet du crépuscule.

Il fait brun dans l'air, l'eau noircit comme de l'encre, un souffle glacial nous glisse entre les omoplates, mais ça mord encore. Et nous oublions que nous crevons de faim, que nous grelotons, que l'humidité nous engourdit les jambes, que nos mains gourdes sont rouges et enflées de froid. Alors, une voix lointaine fuse de la rive : "Ohé ! Les vieux ! La fricassée vous attend ! C'est l'amal D, qui a sacrifié la pêche pour la cuisine, et qui n'aura qu'à faire rissoler le poisson frais pour nous servir un festin dont les menus du Château ou du Bertani ne sont que des miniatures.

—Il me semble que je dévorerais le diable, dit l'un de nous.

Tous partagent cet avis, et, l'ancre levée, nous faisons force rames et force désirs vers la table où vont fumer les plats qui mêlent la senteur des sauces à l'arôme des herbes fines. La conscience de la bouche nous a pris tout entiers.

Dix minutes plus tard, on n'entend que le bruit des ustensiles et des mâchoires. Un apéritif de la Commission a reloué nos ardeurs stomacales. L'âme de Gargantua et de Gargamelle semble hanter les profondeurs de notre être, et nous comprenons les ripailles rabelaisiennes : "Les tripes furent copieuses et si succulentes que chacun s'en léchait les doigts". Remplacez "tripes" par truites, et vous avez une idée du banquet. On les passe à la douzaine. Et ce n'est qu'à la fin, dans l'apaisement de la satiété que les propos joyeux résonnent. "Après dîner, dit

LA VIE CHERE ET LA SOCIETE FRANCAISE

—Tiens, vous voilà ! Hasard et vie parisienne : depuis trois semaines, je n'avais pas revu Ronald Sheperd Aston. Il plaça son Herald, appela le garçon et paya.

—Je vous enlève, dit-il. Il a, pour son séjour, une auto au mois. Quelques tours de roue, depuis le boulevard. Nous voici dans la "boîte" ultra chic ; entendez, à prix stellaires. La première consommation, bock ou Vichy, dix francs ; la bouteille de champagne, sept louis. Et on ne sert pas à dîner sans champagne.

Des couples dansent, passionnés ou professionnels et inassouvis, noués, battant des coudes et moignons d'ailes. La cigarette, porvée, et de rigueur, même entre les services, pour les femmes surtout. D'aucunes sont belles. Toutes, petites et fastueuses : robes de cinq mille ; perles d'un million ; celles qu'on se fait voler ou qu'on égare, pour les joyeux. Lesquelles, dans cette volière, sont des vénales ? Qui n'est pas au courant de la galanterie pour milliardaires ne le saurait dire.

Aston s'est commandé des nourritures extraordinaires. Il ne les trouve que là, parait-il, et chez les Indiens Corbeaux ou Pieux-Noirs des Montagnes Rocheuses, où il chasse le coyote et le grizzly.

—J'ai réfléchi, dit-il pendant que son menu mijote, à notre conversation de l'autre soir. J'ai observé. Vous avez raison. Je pense, réellement, il y a chez vous quelque chose de changé. J'ai remarqué des signes.

—Ah ! vous aussi. Lesquels ? —Vous avez tous la fièvre. Chez ceux qui ne comptent pas, c'est non plus joie, mais furie de vivre. Les autres, qui comptent trop on les sent inquiets. On dirait qu'ils ont toujours quelque préoccupation, ou bien une querelle à vider. Pour un rien, elles naissent, n'importe où s'enveniment. Votre coté, qui rendait le monde habitable, n'est plus la même, surtout chez les jeunes gens.

—Ne m'en parlez pas, mon cher. Rien dans la tête : le père aux armées et les programmes d'études dites "modernes". Pas grand-chose dans le cœur. Les appétits, des amours de Far-West. Des opinions-swing. L'autre jour, pour avoir émis sans malice, car elle est savoureuse irritante, l'avis que la voix de Mlle S... c'est un filet de vinaigre dans un filet de soie, j'ai failli me faire boxer. Mon innocent propos avait dépla à un dauphin de l'alimentation qui hante les planches. Voilà l'art de la conversation, demain. Le dernier salon où l'on causait a fermé.

—Yes. Alors, je regrette. Tout le monde regrettera. On aimait venir chez vous pour d'autre motif que contempler la tour Eiffel ou le tombeau de l'Empereur. Il y a, aussi, quelque chose que je ne comprends pas. Ce que nous voyons, tout le monde le voit. Que faites-vous pour vous défendre ? —Rien. Que faire et qui ferait ? —By Jove ! Ceux dont c'est le métier. Ceux qui commandent...

—Vous n'y pensez pas. Toute notre organisation politique actuelle, vit de la vie chère !

—How the deuce ! Expliquez. —Oh ! c'est simple. Dans ce chambardement, il y a les perdants, les nouveaux "cédants", si vous voulez. Il y a aussi les gagnants. Vous en voyez ici. De luppés ; ces messieurs et dames qui tournent. Ceux-là sont nantis. D'autres attendent derrière la porte, qui travaillent à l'être. C'est l'immense armée des intermédiaires, qui achètent au plus bas, vendent au plus haut, n'importe quel et ne produisent rien. Ils sont nés de la guerre. Elle a coïncidé de Danekerque à Perpignan, les détenteurs. Elle leur a enseigné, sur les ruines des balivernes économiques jadis axiomes, la réalité des prix "stard".

—Certes, depuis le Veau d'or. Allez donc dire à ces gens-là que rien ne va, que la France, sous-Jacette, s'épuise. Ils vous riront au nez. Ils ont leurs bilans. Ils n'ont jamais gagné si gros. Ils roulent l'auto, six ou quarante CV. On ouvre un théâtre un danc-ing ; ils les remplissent. Or, ils ne sont pas le nombre, peut-être ; mais ils sont l'appoint. Electeurs, aussi. Satisfaits, ils votent pour les élus, auxquels ils doivent si grasse chère. Croyez-vous que, la pause pleine, ils soient tentés de faire harakiri sur la foi de quelques Cassandres ? Elles peuvent clamer ! Ah ! la splendide indifférence ! Que l'Allemagne s'arme, qu'Hindenburg trône par intérêt à Berlin, qu'il y ait un scandale étouffé l'autre, rien ne les émeut. Tout ce monde dort sur le moelleux oreiller du franc-papier inépuisable. Cela va jusqu'à jour où retentit un cri sinistre : "L'impôt sur le capital !" Ce coup-là, par exemple, il se réveille, le capital froleté, et, "fortune anonyme et vagabonde", selon le mot célèbre, il fait comme le café de la France : il f... le camp ; oui, il émigre.

—Well ! il n'a pas tort. Je ferais comme lui. Voulez-vous qu'il se laisse prendre dans les poches ? —Non, certes. Mais, simplement, constations. En flant, il obéit à sa nature ; ayant peur et n'étant pas fixé, il fuit. Aux heures difficiles, il ne soutient donc ni le pays ni les néo-classes sociales, dont il est censé le support. Celles-ci, les voilà sans assises. Elles effondrées, notre ancienne hiérarchie sociale, leur devancière, hégémonique, restera-t-elle ? Opulence et misère face à face. Je souhaite à leur ménage bien du bonheur. Permettez que je n'y croie point. Voilà où nous mène tout droit la vie chère.

—Alors, la mort sans phrases, sans remède ? —Onais, cher. Vous allez fort. Tenez, au fait, j'en sais un : notre or, s'il nous revenait... les dettes de guerre, si on les annulait... Le regard d'Aston se vida.

—Gofdez donc, coupe-t-il, à ce wildboar chop. Avec du stout... Et je conclus : —Laquais, apporte à boire et parlons d'autre chose... (Le Ganlois) Alfred Guignard.

—Jean-Charles HARVEY.

LE SOUVENIR DE JEAN MOREAS

Voici une heureuse initiative. Les élèves du Pensionnat secondaire diocésain de Passy qui avaient représenté, il y a deux ans, l'Antigone de Sophocle dans la traduction, d'ailleurs médiocre, de Meurice et Vaequerle, avec la musique de Saint-Saëns, ont joué dimanche, au Bon Théâtre de Passy, l'Iphigénie à Aulis, de Jean Moréas, directement inspirée de la tragédie d'Euripide, avec la musique que M. l'abbé Thorelle, helléniste et musicien pareillement excellent avait composée pour accompagner la représentation de la tragédie grecque lorsqu'elle fut donnée — en grec — au Petit Séminaire de Notre-Dame-des-Champs, le 29 Juin 1904. Il n'y aurait plus d'auditoire aujourd'hui, je le crains, pour suivre le texte grec d'Euripide.

Jean Moréas est un de nos plus grands poètes. Il nous était venu de la Grèce où il avait vu le jour, mais la France fut sa patrie. Peu de temps avant de mourir, il s'était fait naturaliser. Après lui avoir donné son cœur et ses œuvres, il voulait apporter à son pays d'élection le don de soi-même. Je me souviens que j'avais écrit alors dans l'Opinion : "La naturalisation suppose un état étranger que Jean Moréas ne connaît point. Sa naissance grecque ne fut pour lui qu'une manière de se relier à nos plus lointaines origines classiques, une occasion de nous en faire souvenir. Moréas est né en Grèce comme un héros de Racine." De ce commentaire il me fit l'honneur de me remercier à son lit de mort, quand il ne pouvait déjà plus écrire, par l'entremise de son fidèle ami, Raymond de la Tallède.

Jean Moréas fut un magnifique exemple de ce que peut tirer d'un tempérament poétique le sens de l'ordre si rare aujourd'hui. Sans doute l'auteur des Syrtis était bien doué ; sa sensibilité délicate se plaisait à tresser des couronnes aux agréments de la terre, et spécialement aux beautés mystérieuses des forêts. Mais de jour en jour il s'était affiné et enrichi ; jamais satisfait de lui-même, décidé à l'effort journalier qui peu à peu livra aux écrivains les secrets du langage et du rythme et ceux de l'âme humaine, il s'était épuré avec un art infini, et, après le Pèlerin passionné d'éclatante mémoire, il avait composé les Stances dont je ne crains pas de dire qu'elles sont l'un des plus parfaits ouvrages de notre moderne poésie française. Par-delà les derniers siècles, il était revenu à l'antique tradition : en ses vers vibre l'écho de Malherbe et de Ronsard ensemble. Du premier il a retrouvé la plénitude, la force concise et grave qui a besoin de peu de mots pour contenir des pensées approfondies, des sentiments sincères et empreints de dignité jusque dans la faiblesse dont ils sont l'humain témoignage. De Ronsard, il a le don de s'émouvoir en présence de la beauté des formes sensibles, ce frémissement amoureux qui établit le contact entre notre esprit et celui du vaste univers. Mais il avait conquis trop tard cette perfection. Les Stances sont des poèmes de trois, de deux, quelquefois d'une strophe. De souffle trop court, trop vite épuisé, notre poète n'a-t-il atteint les temples secrets de la poésie qu'au prix d'une lassitude mortelle ? Ou le travail acharné abat-il la spontanéité naturelle ? Les bois coupés re-verdisent plus beaux, nous assure Ronsard ; Mais, si l'on égaré trop leurs feuillages, ils ne versent plus aussi abondamment leurs douces ombres. Quelque chose de mélancolique monte de ces brèves stances, comme des couleurs dorées et passagères de l'automne, une sorte d'accent mélancolique, fier et brisé. Le vieux d'Aubigné disait :

"dard". Au lieu de se manger entre eux pour les beaux yeux de "la concurrence, régulatrice du commerce", vieille dame désuète, ils se sont unis pour dévorer ensemble le sans-mateur. Ils font les cours. La fortune passait. Croyez, je vous prie, qu'ils ne l'ont pas laissée fuir.

Ah ! ils n'ont pas mal fait... —Certes, depuis le Veau d'or. Allez donc dire à ces gens-là que rien ne va, que la France, sous-Jacette, s'épuise. Ils vous riront au nez. Ils ont leurs bilans. Ils n'ont jamais gagné si gros. Ils roulent l'auto, six ou quarante CV. On ouvre un théâtre un danc-ing ; ils les remplissent. Or, ils ne sont pas le nombre, peut-être ; mais ils sont l'appoint. Electeurs, aussi. Satisfaits, ils votent pour les élus, auxquels ils doivent si grasse chère. Croyez-vous que, la pause pleine, ils soient tentés de faire harakiri sur la foi de quelques Cassandres ? Elles peuvent clamer ! Ah ! la splendide indifférence ! Que l'Allemagne s'arme, qu'Hindenburg trône par intérêt à Berlin, qu'il y ait un scandale étouffé l'autre, rien ne les émeut. Tout ce monde dort sur le moelleux oreiller du franc-papier inépuisable. Cela va jusqu'à jour où retentit un cri sinistre : "L'impôt sur le capital !" Ce coup-là, par exemple, il se réveille, le capital froleté, et, "fortune anonyme et vagabonde", selon le mot célèbre, il fait comme le café de la France : il f... le camp ; oui, il émigre.

—Well ! il n'a pas tort. Je ferais comme lui. Voulez-vous qu'il se laisse prendre dans les poches ? —Non, certes. Mais, simplement, constations. En flant, il obéit à sa nature ; ayant peur et n'étant pas fixé, il fuit. Aux heures difficiles, il ne soutient donc ni le pays ni les néo-classes sociales, dont il est censé le support. Celles-ci, les voilà sans assises. Elles effondrées, notre ancienne hiérarchie sociale, leur devancière, hégémonique, restera-t-elle ? Opulence et misère face à face. Je souhaite à leur ménage bien du bonheur. Permettez que je n'y croie point. Voilà où nous mène tout droit la vie chère.

—Alors, la mort sans phrases, sans remède ? —Onais, cher. Vous allez fort. Tenez, au fait, j'en sais un : notre or, s'il nous revenait... les dettes de guerre, si on les annulait... Le regard d'Aston se vida.

—Gofdez donc, coupe-t-il, à ce wildboar chop. Avec du stout... Et je conclus : —Laquais, apporte à boire et parlons d'autre chose... (Le Ganlois) Alfred Guignard.

—Jean-Charles HARVEY.

Une rose d'automne est plus qu'une autre [exquise.

Plus que toutes les œuvres ardentes et jeunes de Jean Moréas nous plaisent ces purs chausons d'arrière-saison qui ressemblent par leur précision parfaite et leur limpidité aux épigrammes de l'anthologie grecque.

L'Iphigénie de Moréas, représentée par le Bon Théâtre de Passy, directement inspirée d'Euripide, est très différente de celle de Racine. Elle ne l'égalé, certes, ni en variété pathétique, ni en richesse psychologique. Racine dans sa préface, s'excuse presque de son sujet. Un père qui sacrifie sa fille, ce n'est guère humain, mais un Dieu qui exige ce sacrifice, est-ce croyable ? Aussi n'a-t-il imaginé de substituer sur l'autel, à la fille d'Agamemnon, la perdue Eriphile. La rivalité amoureuse des deux jeunes filles si différentes, le caractère violent et chevaleresque d'Achille, la grandeur politique et l'ambition d'Agamemnon heureuses par le sentiment paternel, l'orgueil, la tendresse maternelle et l'indifférence conjugale (prête à se changer en haine) de Glytemnestre composent une série de conflits dans l'intérêt remplacé bientôt l'ancienne fable que dominait l'intervention divine. Et les vers sont parmi les plus beaux du monde.

On dirait que Racine, pour valancer les difficultés qu'il apercevait dans sa tragédie, a multiplié l'analyse des sentiments qui la pouvaient expliquer. Il appelle à son secours toutes les passions de ses personnages. D'ailleurs, il avait fait dans son esprit la critique de sa pièce et il la renforçait de son exacte psychologie.

L'Iphigénie de Moréas est beaucoup plus réduite. Racine nous peignait des rois dignes de figurer à Versailles. Chez Moréas, ces rois redevenant de petits chefs de clan. Ils ont moins de solennité et d'apparat. Iphigénie n'est pas une amoureuse, mais une jeune fille à marier, douce, grave, religieuse. Le miracle est rétabli ; les dieux recouvrent le privilège de la barbarie. Glytemnestre n'est ni hautaine, ni vindicative ; elle ne laisse pas prévoir les crimes futurs. L'originalité de cette tragédie vient de sa simplicité familière.

Point de solennité, point de pompe. Est-il rien de plus frais, de plus simple que le petit tableau que fait au premier acte le messager chargé d'annoncer à Agamemnon l'arrivée de sa femme et de ses enfants ? On voit ces dames étendues dans l'herbe, sous les arbres, et sur la route la voiture dételée. Les chevaux paissent un peu plus loin. C'est charmant et c'est juste. La grâce sensée abonde dans la tragédie de Moréas. Elle est la parure, avec l'admirable noblesse de l'héroïne. Car l'Iphigénie de Moréas ressemble non pas à l'Iphigénie grecque, mais à Antigone. Croit-on pas entendre Antigone faiblissant au souvenir de la vie, lorsqu'elle supplie Agamemnon :

Laissez-moi vivre encore, ô mon père, [ô mon père !

En quoi ! déjà serait-ce assez ? A peine florissante, irai-je sous la terre Avec les pâles morts glacés ?

Comme Antigone, elle accepte son sacrifice, non point par respect divin et filial qui triomphe des résistances d'Iphigénie dans Racine, mais pour racheter la faute d'Hélène et par amour pour sa race. Elle s'offre en holocauste à la gloire des siens. Au lieu de veiller sur des morts, elle protège en mourant, les vifs qui lui sont chères. Et comme Antigone encore l'amour est impuissant à la retenir. Elle est gardienne de la famille, la pierre anglaise qui soutient la maison.

Iphigénie supplante demeure une jeune fille pudique et réservée. Elle est semblable à ces antiques statues de marbre qui donnent au mouvement de la course la fixité d'une pose harmonieuse. Les vers de Moréas ont ainsi la blancheur sérène du marbre et sa solidité.

Je me souviens que, lorsque cette Iphigénie à Aulis fut représentée à la Comédie Française, sous Mme Bartet, les interprètes ne me parurent pas avoir suffisamment compris la simplicité, le naturel de la tragédie grecque. Elle se développe sans hâte en suivant le cours des choses. Elle n'exige pas de la pompe, de l'éclat, de la contrainte. Trop d'emphase la défigure. Or les acteurs la déclamaient trop. Mme Bartet, d'un goût si sûr, d'un art parfait, sut restituer à Iphigénie sa grâce flexible et tendre, pure et craintive, puis résolue. Elle en fit la sœur ignorante et pleureuse, puis doucement déçue et courageuse d'Antigone. De quel tendre geste elle joignit à sa prière toute la fragilité du petit Oreste ! Quel pathétique dans ses adieux à la vie et en même temps quelle pureté dans ce cœur qui accepte la mort ! Quand elle dut fléchir sous le coup du destin, on songeait à ces sveltes colonnes brisées dont l'élégance suffit à évoquer les temples disparus.

Pareille à un temple un peu grêle, sans ornements fastueux, cette tragédie se détache en lignes pures sur un ciel clair. En elle fleurit la vie antique, où les hommes se sentaient directement soumis à la volonté des dieux. Notre indépendance ne nous a pas libérés. Dieu, le destin, les forces universelles sont toujours là...

HENRY BORDEAUX, de l'Académie Française.

DIMINUTION DE SALAIRES AUX ETATS-UNIS

Une dépêche de Lawrence (Mass) E. U. nous apprend que le 17 juillet, on a affiché, dans les fabriques de quatre compagnies de balayage de la Nouvelle-Angleterre, une réduction générale de 10 pour cent des salaires.

Entre 20,000 et 30,000 ouvriers sont affectés par cette diminution, qui entrera en force le 27 du courant.

Les compagnies qui ont affiché la réduction comprennent l'American Woolen Company qui exploite quatre fabriques à Lawrence et une au village Shawheen, Andover, les "Arlington Mills", de Lawrence ; la "M. T. Stevens Woolen Company", d'Andover, et de la "Georges Kunhardt Woolen Company", de Lawrence.

NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes Hebdomadaires.

TRANSPORT A MOINS DE 5cts

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphones : 2-8064 2-8065 Résidence privée : 2-8066

A. DESLAURIERS Ltée

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs : tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.

GIN

Canadian Melchers

Croix D'Or

Fabriqué à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entretôt.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:		
Gros	42 onces - Prix \$3.80	
Moyens	26 " - " 2.55	
Petits	10 " - " 1.10	

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal

DISTILLERIE A BERTHIERVILLE

Téléphone : 2-7865

T. E. ROUSSEAU Ltée

INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2^{ème} Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à La Cie de Publication de Lévis

39, RUE SAINT-LOUIS, LEVIS

LA CHUTE-A-CARON

Communiqué de l'hon. M. L.-A. Taschereau

Pour faire suite à la déclaration qu'il avait faite à Montréal ces jours derniers, l'honorable M. Taschereau a communiqué à la presse les renseignements suivants sur le développement des forces hydrauliques du Saguenay et de la Chute-à-Caron.

"Depuis quelques semaines le 'Devoir' a entrepris toute une campagne contre le gouvernement, lui reprochant d'avoir aliéné pour un prix dérisoire les immenses ressources hydrauliques du Saguenay, à la Grande-Décharge et à la Chute-à-Caron.

"Inutile de dire que nos adversaires ont embêté le pas et n'ont pas manqué dans leurs assemblées, d'exploiter la sortie du 'Devoir'.

"Mais toute cette critique pèche par la base. Le gouvernement actuel n'a rien aliéné de notre domaine national en faveur de M. Pries, de M. Duke, de M. Davis ou de qui ce soit. Il n'a fait que permettre à ces messieurs, tel que le veut la loi, de développer leur propriété.

"Pour s'en rendre compte, il suffit de connaître les faits.

"Ces rapides du Saguenay ont été concédés par le gouvernement Parent il y a vingt-cinq ans. Les concessions se sont faites en trois différentes sections.

"Prenons tout d'abord le Saguenay à l'Île Maligne. C'est à cet endroit que se poursuit en ce moment l'entreprise Duke-Pries, qui a fourni du travail à 3,000 hommes, fait naître la ville d'Alma, et coûté jusqu'à date à ses propriétaires au delà de \$12,000,000.

"Le 22 juin 1900, c'est-à-dire, il y a plus d'un quart de siècle, le gouvernement Parent vendait à un nommé Higgins le lit de la rivière Saguenay, à l'Île Maligne, pour \$9,000. Le gouvernement renonçait à tous les dommages causés par l'inondation de son domaine, et obligeait l'acheteur à déposer dans un délai de quatre ans \$500,000 au développement de forces hydrauliques. Le contrat comportait une clause qui n'est pas de mise aujourd'hui. A défaut par l'acheteur de déposer cette somme de \$500,000 dans le délai stipulé, la concession se trouvait de ce fait annulée; cependant, en payant \$9,000 de plus, l'acheteur devenait propriétaire incommutable de toute la concession, et n'était plus assenti à aucune condition de développement.

"Le 6 juin 1903, dans le délai prescrit, Higgins paya au gouvernement ces \$9,000 additionnels, et devint propriétaire de cette partie du Saguenay. Il obtint une quittance notariée du gouvernement.

"A la même date du 23 1900 le gouvernement vendait à M. B. A. Scott le reste du lit du Saguenay, à l'Île Maligne, pour \$6,000, avec l'obligation pour l'acheteur d'y déposer \$1,000,000 dans l'espace de trois ans. L'acheteur renfermait également une clause à l'effet que son paiement d'une somme additionnelle de \$6,000, M. Scott, pouvait devenir propriétaire parfait de cette propriété, sans obligation de la mettre en valeur.

"Le 6 juin 1903, soit encore dans le délai convenu, M. Scott paya ces \$6,000 et obtint son titre, avec quittance de toute obligation.

"Le 8 avril 1914, un arrêté ministériel permit à M. Scott, tant pour son compte qu'à titre de cessionnaire de Higgins, de faire un barrage sur le Saguenay et d'élever le niveau du lac Saint-Jean, dans un délai de cinq ans, avec l'obligation de payer aux propriétaires riverains les dommages que ces travaux pouvaient leur causer. L'Île Maligne fut de plus cédée à raison de \$5 l'acre.

"M. Scott n'ayant pas réussi, par suite de la guerre, à faire les travaux de barrage, les choses en restèrent là jusqu'au 2 décembre 1922, alors que le multimillionnaire Duké, cessionnaire des droits de Scott et Higgins, reprit les négociations avec le gouvernement.

"Il s'engagea à construire un barrage dans le délai de cinq ans, à y développer au moins 200,000 c. v., et à dépenser un minimum de \$8,000,000.

"Si M. Scott eût effectué lui-même les travaux, il n'aurait rien eu à payer au gouvernement. Il était chez lui et mettait en valeur sa propriété.

"Il en va autrement pour M. Duke. "Nos ingénieurs ont calculé que le débit naturel du Saguenay peut développer 200,000 c. v. De ce chef, nous ne pouvons rien réclamer, car M. Duke ne fait qu'exploiter le bien qui lui a été cédé par M. Scott.

"Mais pour produire au-delà de 200,000 c. v., il lui faut refouler l'eau sur le lac Saint-Jean.

"Le gouvernement, par le contrat du 10 décembre 1922, obligea M. Duke à lui payer \$9.50 par c. v., excédant 200,000 c. v. Et comme il en produira environ 400,000 ou 500,000, c'est donc \$100,000 à \$150,000 qu'il aura à payer tous les ans à la province. Il est, en outre, stipulé que tous les vingt et un ans cette redevance annuelle pourra être augmentée par la Commission des Services Publiques.

"Les événements justifient déjà la politique que nous avons adoptée.

"Le barrage de l'Île Maligne produit aujourd'hui, après à peine trois ans, 200,000

c. v. Ces forces hydrauliques alimentent les grands moulins Pries, M. Duke est prêt à en fournir à toute la province, mais il s'est engagé, à la demande expresse du gouvernement, à n'en pas exporter à l'étranger. Les travaux se continuent, des milliers d'ouvriers y trouvent leur gagne-pain et restent au pays au lieu de s'expatrier. Bientôt M. Duke aura \$20,000,000 engagés dans cette seule entreprise.

"Passons maintenant à la Chute-à-Caron. "Elle est située plus bas sur le Saguenay, à l'endroit où la rivière Shishaw s'y jette.

"Il y a vingt-cinq ans, le 1er février 1900, le gouvernement Parent, vendait ce pouvoir à un M. Wilson, pour \$3,000, avec le lit de la rivière et les îles qui s'y trouvent.

"M. Wilson s'engageait à dépenser \$300,000 en quatre ans et, à défaut de remplir cette condition, à payer \$7,000 sur demande, à titre de forfait. Cependant, sur paiement de cette somme de \$7,000, il devenait propriétaire parfait et se libérait de toute obligation.

"Le 22 juin 1907, M. Wilson versa ces \$7,000 et obtint titre de quittance.

"Il est vrai que M. Wilson n'a payé ces \$7,000 que trois ans après l'expiration du délai de quatre ans. Le cas a été soumis à M. Jean Bouffard, greffier en loi du département des terres, dont on ne niera pas le désintéressement et la compétence, et qui a répondu comme suit :

"M. Wilson a acquis un pouvoir d'eau pour \$3,000 avec la condition de dépenser \$300,000 dans son développement dans les quatre années de la date de l'octroi. A défaut de l'accomplissement de cette condition, il pouvait être appelé 'on demand' à payer une somme de \$7,000 pour empêcher la résiliation de son octroi. Le département a attendu trois ans après l'expiration du délai de quatre ans pour faire la demande de paiement de la somme de \$7,000. Il aurait pu faire cette demande avant 1907, mais le fait qu'il l'a faite après ne change rien à la chose : M. Wilson a payé ses \$7,000 sur demande. Il a par conséquent satisfait aux conditions du titre du 5 février 1900, et il a droit aujourd'hui qu'on lui donne acte de ce fait."

"M. Duke et l'Aluminium Company sont aujourd'hui détenteurs des droits de M. Wilson. Ils n'ont rien demandé au Gouvernement, ni vente, ni faveur, ni concession. D'autre part, la loi veut que personne ne puisse faire un barrage sans soumettre au préalable ses plans au département des Terres, qui voit à protéger le public contre les dangers que de tels travaux pourraient présenter, en amont et en aval.

"M. Duke et Davis ont soumis leurs plans au gouvernement. Ces plans ont été jugés acceptables et ont été approuvés.

"Le Gouvernement allait-il leur dire : Nous vous refusons le droit de mettre en valeur ce qui vous appartient en propre? Ils sont chez eux, et ils disent au gouvernement comme M. Davis le proclamait récemment : Nous sommes venus nous établir dans la province de Québec, parce que vous avez de merveilleuses chutes d'eau, des tois qui nous rassurent et d'excellents ouvriers. Nous allons dépenser \$75,000,000, créer une ville de 2,000 habitants, et établir dans la région du Saguenay une des grandes usines du monde.

"Le 'Devoir', semble-t-il, et avec lui MM. Sauvé, Patenaude et Cie voudraient que nous eussions répondu : Non, et que dans la province de Québec nous eussions posé le principe que personne ne peut développer sa propriété sans payer tribut à l'Etat.

"On cherchera peut-être à donner le change en criant que les ventes d'il y a vingt-cinq ans ne furent pas avantageuses pour notre province. Le gouvernement d'aujourd'hui peut-il être tenu responsable de ce qui s'est fait en 1900, alors que l'on s'appuyait, pour agir, sur les données de l'époque. Qui aurait alors prévu l'avenir de nos chutes d'eau? Le Niagara suivait alors son cours comme au temps de Champlain, et personne ne prévoyait qu'il alimenterait bientôt tout l'Ontario.

"Le fait, en 1897, un nommé Martin demandait au gouvernement de lui céder la Chute-à-Caron pour y construire un moulin à scie pour aider les colons. M. Parent en fit faire l'examen par un ingénieur nommé Sturton. Dans son rapport, cet ingénieur évalue la chute à \$2,000 et ajoute : "The Chute à Caron cannot be developed as a water power. Neither dam nor fall could be built strong enough to stand the strong spring floods, and the land on each belongs to the residents and is patented." Nous traduisons : "La Chute-à-Caron ne peut être développée comme pouvoir d'eau. On ne saurait construire d'écluse ou de dalle assez puissante pour résister aux hautes eaux du printemps, et les terrains, de chaque côté, appartiennent aux riverains et sont patentés."

"Ajoutons que, tant à l'Île Maligne qu'à la Chute-à-Caron, les rapides du Saguenay ne peuvent être mis en valeur que par des travaux spéciaux et au prix de millions. Le gouvernement, en 1900, n'a pas vendu les chutes d'eau que l'on est en voie de créer, mais bien la partie de rivière dont l'exploitation paraissait à cette époque possible, et dont on ne pouvait espérer l'énorme rendement que permet le progrès du génie civil."

En conclusion, M. Taschereau a déclaré : "Si les articles du 'Devoir' et les récriminations de nos adversaires ont pu jeter quelque inquiétude dans l'esprit du public, j'ai lieu de croire que les explications que je viens de donner mettront fin à tout malentendu et montreront que le développement industriel de notre province auquel le gouvernement consacre ses meilleures énergies et qu'il importe tant d'activer pour enrayer toute émigration, a fait au Saguenay un progrès immense dont notre classe ouvrière et notre classe agricole seront les premières à bénéficier.

On rapporte que dans les Provinces Maritimes, la production de l'industrie laitière a augmenté de trente pour cent.

TUBERCULOSE

Chassez la maladie en chassant la malpropreté



La Malpropreté est dangereuse. C'est le terrain de culture des maladies. Aidez-nous à la chasser!

Maisons sales, réduits malpropres, tas d'immondices, vieilles boîtes de conserves, ordures ménagères, écuries et dépendances mal tenues—voilà les incubateurs des germes morbides, surtout des germes de la tuberculose et des maladies qui causent la mortalité infantile.

Et n'allons pas croire qu'il suffit de transporter la malpropreté d'un endroit à un autre. Il faut la détruire une fois pour toutes. Faites tout ce que vous pourrez pour faire enlever et brûler les immondices où que vous les voyiez, chez vous et autour de votre demeure ou chez votre voisin ou autour de chez lui.

Ce qu'il faut faire

Personne n'est à l'abri des germes de la maladie. Ceux qui vivent au milieu de la malpropreté sont pour leurs voisins propres un danger!

Ce qu'il faut éviter

"Car les germes voyagent—quelques-uns dans l'eau, d'autres dans le lait, d'autres dans l'air. Des milliers se servent de la mouche vulgaire comme d'un avion. D'autres sautent avec la puce. Certains des plus dangereux s'insinuent au moyen de la piqûre d'un moustique, tandis que nos dix doigts en transportent des milliers et des milliers, de n'importe où et de partout, tout droit à la bouche."

Par la salubrité, le soleil et l'air pur, on peut réduire les ravages de la terrible peste blanche qui, au cours des dix dernières années a fauché 50,000 vies dans la province de Québec. On peut certainement réduire la mortalité infantile qui, dans une seule année nous a ravi plus de 11,000 enfants de moins d'un an.

Partout dans la province de Québec où ont été mises en pratique des précautions sanitaires, on a vu la maladie diminuer, le taux de la mortalité baisser, la vie s'allonger et le bonheur s'accroître.

Mais chacun de nous doit se rendre compte que la lutte contre la tuberculose et la mortalité infantile ne peut être abandonnée aux seules organisations gouvernementales, au Service d'Hygiène et aux corps municipaux. Cette lutte doit enrôler tous les concours individuels.

Jetez-vous y donc vous qui lisez ceci! Unissons-nous pour chasser la maladie. Détruisons les foyers où les germes de la maladie se propagent. Commençons chez nous. Aidons ensuite au nettoyage de notre voisinage et de toute notre ville!

SUS A LA MALPROPRETÉ! Attaquons la avec les armes les plus efficaces contre la maladie: **LE FEU, LE SAVON, L'EAU et la VIGUEUR!**

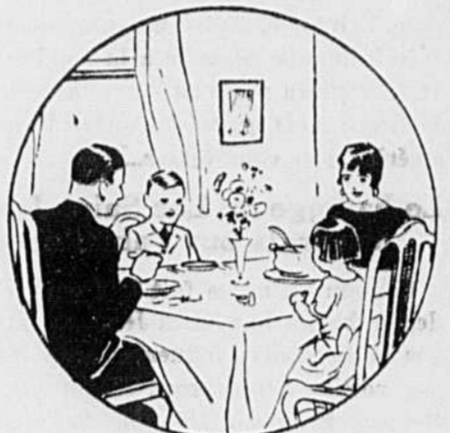
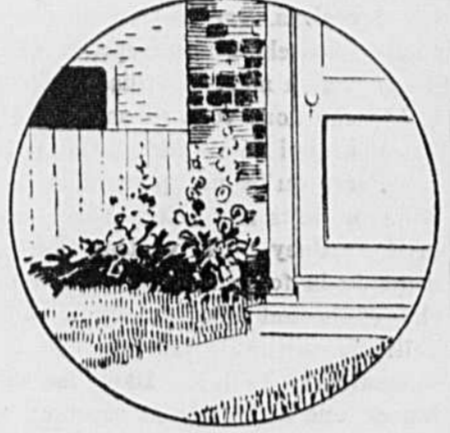
Donnez chaque jour de courtes leçons d'hygiène à vos enfants



Apprenez-leur à être propres, bien lavés, en bonne santé dès l'enfance

Service Provincial d'Hygiène

Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec



Rés.: rue du Collège, BEAUPORT

RAOUL CHÈNEVERT

Architecte

de Tanguay & Chenevert

Téléphone: 2-1466

20 1/2, Rue d'Aiguillon, QUEBEC.

L'EMBOUTEILLAGE DE LA COMMISSION

C'est à la demande de maisons européennes que la Commission des Liqueurs embouteille des produits au Canada.

BELLE ORGANISATION

La Commission des Liqueurs fut obligée en 1921 de créer un service d'embouteillage et elle a apporté dans l'organisation de ce service un soin particulier. Des représentants de maisons d'Ecosse et de France ayant visité l'établissement de la Commission demandèrent à cette dernière de se charger elle-même d'embouteiller leurs produits.

Le Service d'embouteillage de la Commission se fait dans des conditions absolument parfaites. Des experts en ont la surveillance et s'acquittent de leurs fonctions en respectant toutes les traditions des pays producteurs. Il suffit de visiter cet établissement pour se rendre compte de la perfection que l'on a réalisée dans cette branche importante de l'administration. Tout y est d'une propreté absolue et l'embouteillage se fait dans des conditions peut-être supérieures à celles de la mise en bouteilles dans les vieux pays.

L'importance des liqueurs se fait en fûts et en bouteilles. Les liqueurs en fûts sont embouteillées dès leur réception et la Commission, en apposant son sceau sur l'enveloppe, garantit la pureté des produits et son embou-

teillage de tout premier ordre.

C'est aussi dans cette partie de ses établissements que la Commission des Liqueurs embouteille les produits qui portent sa propre marque. On en apprécie la haute qualité et les boissons de la Commission sont les plus en faveur auprès du public.

M. FERGUSON ET L'EMPIRE

Si l'on en croit une dépêche spéciale de la "Gazette", datée du 16 et envoyée de Toronto, l'honorable M. Ferguson, premier ministre d'Ontario, aurait déclaré, à son retour

l'Europe, que, dans ses conversations avec les politiciens anglais, il aurait pris l'attitude manifestée par l'expression suivante: "Vous continuez à parler de colonies ou de communauté de nations. Il n'y a qu'une nation: l'Empire britannique."

Voilà bien l'éternelle épopée tory. L'Empire absorbe tout, est l'entité suprême, aux yeux de ces impérialistes. Le Canada disparaît devant lui, et pour lui ses enfants n'ont rien de mieux à faire qu'à toujours se tenir prêts à aller se faire casser la margoulette quand un autre Lloyd George le leur demandera... au nom de l'Empire.

Nous aimons mieux l'attitude essentiellement canadienne de M. Mackenzie-King à Kitchener: le Canada avant tout.

